bre 1940 à fin avril 1942, l'aviation germano-italienne a abattu ou détruit dans la région de la Méditerranée, au total 1.424 avions britanniques.

Deux brigades de chars britanniques décimées

Berlin, 16 mai. — Au cours des combats qui se déroulent en Afrique du Nord, deux brigades de chars blindés anglais, qui étaient restées stationnées en Egypte, ont été en grande partie détruites. Les autres ont également été si gravement touchés que les Britanniques ont été obligés de les retirer de la lutte.

FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les hauts fourneaux appartiennent aux grandes usines « Vojkov », qui occupent 20.000 ouvriers et produisent surtout des rails, des plaques de blindage et du matériel de construction. Ces derniers temps, ces usines ont été adaptées à la production de guerre.

On trouve encore à Kertch des fabriques d'armements et d'avions, et des fours à coke. Le port dispose de chantiers navals de construction et de réparation.

Les commentaires de la presse allemande

Le « Berliner Boersen Zeitung » écrit :

« Les contre-attaques exécutées par les troupes allemandes sur la presqu'île de Kertch prouvent qu'ici non plus les bolchevistes n'ont été en mesure d'enlever l'initiative au commandement allemand ».

Les journaux soulignent que la prise de Kertch donne la mesure du crédit qu'on peut accorder au service d'informations britannique.

Le « Deutsche Allgemeine Zeitung » cite les informations de l'agence Reuter sur la bataille de Kertch selon lesquelles les positions soviétiques étaient suffisamment fortes pour résister à une attaque.

La valeur des troupes allemandes n'est pas entamée, constate-t-on à Londres

Madrid, 16 mai. — Le correspondant du journal « Ya » à Londres écrit que l'enthousiasme qui s'était manifesté en Angleterre lors de l'annonce de l'offensive russe contre Karkhov a fait place à une profonde désillusion dès la publication du communiqué russe mentionnant la capture de 150 prisonniers allemands et de 8 canons.

Même après la dure épreuve de cet hiver, les troupes allemandes, constate-t-on à Londres, sont encore supérieures aux troupes soviétiques par l'équipement et le moral. La Russie n'aura que peu de chances d'arrêter l'avance allemande déferlant comme un ouragan sur le pays. Les vastes espaces peuvent peut-être lui accorder un délai mais non lui valoir des succès militaires.

Les convois ont grand'peine à gagner la Russie par le Nord

Amsterdam, 16 mai. — Une information de Reuter qualifie d'inouïes les difficultés rencontrées par les convois qui vont de Grande-Bretagne vers la Russie. Au danger ininterrompu des attaques de sous-marins et des forces navales de surface, ainsi que des avions, s'est ajoutée au cours des dernières semaines la difficulté de la navigation à travers les glaces.

UN COMBLE !

Les Etats-Unis... se voient obligés de rationner l'essence

Madrid, 16 mai. — Selon des informations parvenues des Etats-Unis, toutes les stations de distribution de New-York ont annoncé qu'elles ne disposaient pas d'essence.

« L'or noir, dont les Etats-Unis étaient si fiers, est devenu rare en Amérique. Trente-trois millions d'automobiles qui y circulaient encore il y a quelques jours, doivent se tirer d'affaire chacune avec 50 litres par mois. »

La majorité du peuple américain est rebelle à ce rationnement et le gouvernement se voit obligé de faire une campagne intensive à ce sujet.

Le citoyen américain peut lire actuellement sur des affiches que « chaque gallon économisé sauve la vie à un soldat américain ».

L'intérêt des bons du Trésor à 2 ans

Vichy, 16 mai. — Le cours actuel de l'intérêt des bons du Trésor à 2 ans a été ramené de 2,75 à 2,50 %. Les autres catégories de bons du Trésor n'ont pas été modifiées.

LA RÉPONSE FRANÇAISE aux prétentions inadmissibles des États-Unis

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

12° Le gouvernement fédéral, en réclamant l'immobilisation des bâtiments de guerre qui se trouvent aux Antilles paraît redouter l'utilisation de cette force contre les intérêts américains. Le gouvernement fédéral ne saurait invoquer aucun argument de caractère militaire pour justifier de telles prétentions ;

13° Le gouvernement français, qui n'a jamais manqué à sa parole, réaffirme, pour dissiper toute équivoque à cet égard, sa volonté de respecter strictement l'engagement qu'il a déjà souscrit ;

14° Le gouvernement français réaffirme aujourd'hui solennellement qu'il ne prendra jamais la responsabilité d'un acte qui pourrait compromettre nos relations avec le peuple américain. Il peut tenir ce langage, tout en restant fidèle aux obligations qui résultent pour lui des conventions d'armistice, il a conservé son indépendance et sa liberté d'action ;

15° Le gouvernement français est disposé à envisager et à négocier par l'intermédiaire de l'amiral Robert, haut commissaire de France, toutes les propositions qui pourraient lui être faites dans le respect de la souveraineté et de la neutralité françaises, tendant à aménager le statut de nos possessions de l'hémisphère occidental et qui donneraient toutes garanties au gouvernement fédéral sur l'immobilisation de nos navires de guerre et de commerce, étant bien précisé qu'en aucun cas, ceux-ci ne pourraient être utilisés par les Etats-Unis ;

16° Le gouvernement fédéral, qui sait que la France est dans le malheur et qu'elle fait tout pour assurer son redressement suivant ses nobles traditions nationales, prendrait une lourde responsabilité devant l'histoire en brisant par une violence injustifiée les liens d'amitié qui ont toujours uni nos deux peuples.

Après avoir donné connaissance de ces deux notes aux journalistes, M. Pierre Laval a déclaré :

1°. — **La France n'abandonne en aucun cas et quoi qu'il advienne aucun de ses droits de souveraineté sur les Antilles ;**

2°. — **Les bateaux de guerre et de commerce qui sont actuellement dans les ports des Antilles ne tomberont en aucun cas entre les mains d'aucune puissance étrangère ;**

3°. — **L'amiral Robert agit sous l'autorité du gouvernement français et en accord avec lui. Aucune décision ne sera prise sans que le gouvernement français ait donné son accord à l'amiral Robert, qui est son représentant qualifié aux Antilles.**

M. FUNK ministre de l'Economie du Reich parle, à Dantzig, de la mise en valeur de l'« Est allemand »

Dantzig, 16 mai. — A une séance de la Chambre économique de Dantzig-Prusse occidentale, à Zopport, M. Walther Funk, ministre de l'économie du Reich, a parlé des bases idéales d'organisation matérielle de l'économie nationale-socialiste, telles qu'elles doivent être appliquées à la formation de l'Est allemand.

Lors de la reconstruction et du développement de l'Est allemand et de l'économie de l'Est, on doit surtout viser à ce que ce territoire aide le peuple allemand à conquérir sa liberté alimentaire. Partout, dans l'espace de l'Est, une nouvelle vie économique fleurira et les meilleures conditions pour un intense commerce de transit et d'outre-mer seront utilisées et développées. Il faut introduire la plus grande concentration possible de toutes les forces et la rationalisation la plus poussée du travail.

La simplification des méthodes de commerce extérieur est entrée dans une phase décisive et la création de nouvelles associations du Reich est projetée. Par la création de chambres économiques provinciales, on arrivera à une simplification et unification importantes du centre de l'organisation. Le ministre a affirmé avec insistance qu'aujourd'hui, la consigne était : « Produire plus et organiser moins ».

Le soutien matériel de l'Est allemand par le Reich ne se limite pas seulement à l'aide financière, mais de nouvelles machines doivent de préférence être mises à sa disposition, des contingents particulièrement élevés de matières premières doivent être distribués, des bonifications de tarif doivent être accordées, etc.

Enfin, le ministre de l'économie du Reich a pris position à l'égard de questions d'économie générale. Plus la guerre dure, et plus il y a d'argent disponible, qui ne trouve pas de possibilités convenables d'achat. L'argent superflu ne sera pas placé en actions mais en emprunts du Reich et en dépôts d'épargne. Ces dépôts d'épargne du peuple allemand sont à l'abri, car, après la fin de la guerre, on disposera d'assez de matières premières, de main-d'œuvre, etc., pour pouvoir augmenter sensiblement la production des marchandises. Il ne sera pas difficile d'acquitter les dettes de guerre, ce qui vaut également pour les dettes envers l'étranger.

LE PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE DU PÉROU est-il l'interprète de l'opinion exacte des citoyens de son pays ?

Berlin, 16 mai. — La « Correspondance diplomatique et politique allemande » critique sévèrement les déclarations de M. Prado, président du Pérou, qui séjourne en ce moment à Washington, suivant lesquelles le Pérou se trouve depuis le début des hostilités aux côtés des Etats-Unis pour participer avec les autres pays américains à la croisade en faveur des « éternelles valeurs » de l'humanité. Le journal compare cette assertion aux opinions exprimées, il y a six mois par des sénateurs péruviens sur la politique américaine.

« A cette époque, écrit la « Correspondance », des sénateurs péruviens parlaient de l'impérialisme yankee», d'atteinte à la souveraineté du Pérou » et du « danger de colonisation et d'asservissement », etc.

» En présence de l'impuissance des Américains du Nord, ajoute le journal, de protéger leurs possessions dans le Pacifique, on peut s'étonner du zèle frisant la soumission que manifestent certains pays de l'Amérique latine. »

La guerre en Asie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un premier bilan de la campagne des Philippines

Tokio, 16 mai.— Le grand quartier général impérial nippon donnant un aperçu de la campagne nippone aux Philippines, a communiqué que les forces japonaises avaient capturé au total 12.495 prisonniers, pour la plupart des Américains.

Environ 640 tués sonnent ont été abandonnés sur les champs de bataille.

Le butin comprend: 246 canons, parmi lesquels des pièces de 14 pouces et d'autres pièces d'artillerie lourde; 635 mitrailleuses lourdes et armes automatiques; 5.220 fusils et revolvers; 270 autos et camions; 8 avions. 108.000 obus. 890.000 cartouches de mitrailleuses et des vivres qui pourraient nourrir 10.000 hommes pendant deux mois.

Un sous-marin américain a pu évacuer or et valeurs de Manille

Amsterdam, 16 mai. — On mande de Washington que le département de la marine a annoncé qu'avant la chute de Corregidor, un sous-marin était entré dans la baie de Manille et avait pris à bord une grande quantité d'or, d'argent et de valeurs qui appartenaient à l'Etat philippin, aux banques, mines et habitants des îles.

A un certain point du Pacifique convenu d'avance, ces trésors avaient été transportés à bord d'un croiseur et transportés à San Francisco.

Le gouvernement thaïlandais choisit une enouvelle capitale

Tokio, 16 mai. — Le gouvernement thaïlandais a décidé de faire de Sourabouri la nouvelle capitale du pays. Bangkok restera le centre du commerce. Sourabouri se trouve à 175 kilomètres au nord-est de Bangkok.

LES RELATIONS TURCO-SOVIÉTIQUES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A cet égard, le ministre des affaires étrangères turc a fait remarquer que c'est précisément la politique de Moscou elle-même qui est responsable de l'altération des relations turco-soviétiques. Il a précisé qu'il avait expliqué cela en termes très clairs à l'ambassadeur soviétique et qu'il n'a pas manqué de lui dire d'une façon très nette que la Turquie ne se laisse nullement influencer par des menaces directes ou indirectes.

C'est ainsi que M. Saradjoglou a protesté à la suite du passage de la frontière turque par des soldats soviétiques et contre le survol du territoire turc par des avions soviétiques.

D'autre part, le ministre des affaires étrangères a communiqué qu'une information de propagande avait été lancée du côté anglais, selon laquelle une puissante flotte anglaise avait passé Gibraltar à destination de la Méditerranée orientale avec l'ordre d'intervenir au cas où la Turquie s'allierait aux puissances de l'Axe contre l'U.R.S.S.

Cette déclaration du ministre des affaires étrangères aurait été saluée par des rires ironiques de la part des députés du parti populaire.

Finalement, M. Saradjoglou a déclaré que les relations de la Turquie avec l'Allemagne étaient très amicales.

Un sous-marin britannique coulé par un contre-torpilleur italien

ROME, 16 MAI. — *Le quartier général des forces armées communique:*

En Cyrénaïque, des formations de notre aviation ont attaqué avec succès des concentrations d'automobiles ennemies.

Des avions anglais ont attaqué Benghasi pendant la nuit. L'un d'eux a été touché par la D.C.A. et abattu.

Les avions de l'Axe ont continué leurs attaques violentes contre les bases aériennes de l'île de Malte. Les chasseurs italiens d'escorte ont dispersé une puissante formation de « Spitfire » et en ont abattu quatre. Les chasseurs allemands en ont aussi abattu deux. Un de nos avions n'a pas rejoint sa base.

Un sous-marin ennemi a été coulé par un de nos contre-torpilleurs qui escortait un convoi dans la Méditerranée centrale.

LA GUERRE SUR MER

Les Japonais ont coulé 65 NAVIRES depuis le début des hostilités

Une nouvelle et audacieuse attaque d'un sous-marin de l'Axe à l'embouchure du Mississipi

Tokio, 16 mai. — Le grand quartier général a annoncé, samedi, que depuis le début de la guerre, les sous-marins japonais ont coulé 65 navires marchands ennemis, d'un tonnage global de 444.000 tonnes.

Dans les eaux du Pacifique et au large d'Hawaï notamment, 15 navires, jaugeant ensemble 101.700 tonnes, ont été envoyés par le fond ; dans le Pacifique sud-ouest, 15 bâtiments, d'une jauge totale de 96.000 tonnes, et dans l'océan Indien, 35, avec un tonnage de 246.300 tonnes.

Le torpillage d'un cargo sur la côte orientale des Etats-Unis

Amsterdam, 16 mai. — On mande de Washington qu'un navire de commerce des Etats-Unis a été torpillé et coulé à l'embouchure du Mississipi.

Le département de la Marine déclare que cette attaque est une des plus audacieuses que les sous-marins aient entreprises au large des côtes orientales des Etats-Unis. Le torpillage a eu lieu le 12 mai, vers 15 h. 30. 27 membres de l'équipage du navire sur 41 ont pu être sauvés. Un seul homme était indemne.

Le danger de la guerre sous-marine pour les Alliés

Madrid, 15 mai. — L'« Informaciones » écrit :

« Les Américains ne peuvent opposer qu'une production de guerre annuelle de 900.000 tonnes à un chiffre moyen mensuel de coulage de 500.000 tonnes. Ces pertes constituent pour les Anglo-Saxons un danger qui n'est pas moindre que l'écroulement prochain des Soviets. Tout comme l'armée allemande termine la guerre en Europe, les sous-marins allemands couronneront également la victoire allemande. »

Le traitement infligé aux civils allemands par les Etats-Unis et divers pays d'Amérique latine

Lisbonne, 16 mai. — M. K. G. Sell, ancien correspondant du D.N.B. à Washington, a raconté que les diplomates et les journalistes allemands séjournant aux Etats-Unis ont été internés le 18 décembre dernier dans un hôtel situé assez loin de Washington. Pendant cinq mois, les internés n'ont eu aucun rapport avec le monde extérieur.

Le navire suédois à bord duquel ils ont fait la traversée était vétuste et beaucoup trop petit pour recevoir 1.000 passagers.

M. Reinebeck, ministre d'Allemagne au Guatémala, a raconté :

Cent seize Allemands domiciliés au Guatémala ont, contrairement à la parole donnée par le gouvernement, été soudain arrêtés et internés dans des conditions inhumaines à bord d'un navire pour être amenés au port américain de la Nouvelle-Orléans et ensuite être internés dans le camp de concentration de Blanding. Les femmes et les familles de ces internés durent continuer à séjourner au Guatémala.

Dans la République de Panama, sur les instructions du gouvernement américain, dès le 8 décembre, 150 Allemands furent arrêtés et transférés dans un camp tout à fait primitif à Balboa.

De même, les Allemands internés à Costa-Rica ont été transférés au camp de Blanding (Floride).

A San Domingo, environ 55 Allemands ont été internés. Le gouvernement de ce pays s'est refusé à secourir les femmes et les enfants des personnes internées. Le camp est installé dans une région insalubre et est tout à fait insuffisant.

A Haïti, 1200 Allemands ont été internés au Fort National.

On ignore tout au sujet du sort de bon nombre d'Allemands qui vivaient au Mexique.

Au Pérou, les Allemands et les membres du corps consulaire, à l'exception du ministre, ont été transférés dans un camp se trouvant dans une région infestée par la malaria.

M. Pierre LAVAL a fait un bref séjour à Paris

Vichy, 16 mai. — M. Pierre Laval qui avait dû, au cours des dernières semaines, examiner avec le Maréchal de nombreux problèmes et qui, de ce fait, avait été retenu à Vichy, a pu vendredi, reprendre contact avec la zone occupée.

Parti de bonne heure par la route, il arrivait à Paris peu avant midi.

Le Conseil des ministres devant se réunir à Vichy samedi après-midi, le président a dû réduire le temps de sa présence dans la capitale. Ses conversations avec diverses personnalités et ses collaborateurs immédiats se sont poursuivies tard dans la nuit.

Dès l'aube il repartait par la route pour Vichy où il est arrivé à la fin de la matinée et a été l'hôte, à déjeuner de l'ambassadeur de Turquie.

UNE DÉLÉGATION des maires du Nord et du Pas-de-Calais a été reçue par M. LAVAL

Il a été notamment question des Conseils départementaux et du ravitaillement

On sait qu'une délégation de l'Association des maires du Nord et du Pas-de-Calais, conduite par M. Tillle, son président, s'est rendue à Vichy. Elle fut longuement reçue, jeudi, par M. Laval, chef du gouvernement.

M. Tillle a résumé, pour un de nos confrères, cette première impression de l'entrevue :

— Nous croyions voir un homme pressé par les rigueurs du pouvoir et les grandes difficultés du moment. Nous avons, au contraire, trouvé le président Laval extrêmement bienveillant, détendu et compréhensif. Il fait preuve en toute chose d'un remarquable bon sens, suivant une ligne de conduite qui est seule capable, dans les circonstances actuelles, de sauvegarder tous les intérêts de nos populations.

C'est ce qu'exprimait de la même façon M. Dehove, maire de Lille :

— Le président Laval donne l'impression d'un homme guidé par un bon sens inaltérable et qui n'avance, comme les paysans, que les pieds bien solides au sol.

La réforme administrative

Le chef du gouvernement s'entretint longuement avec les maires de la réforme qui va très prochainement simplifier leur tâche et rétablir entre le public et les administrations un contact qui n'existe plus depuis la disparition des conseils généraux.

Les directives données par le président Laval s'accordent parfaitement avec les vœux qui lui étaient présentés. Il s'agit non seulement d'élargir l'importance des commissions administratives, mais de leur rendre en grande partie les attributions qui étaient autrefois celles des conseils généraux. Ainsi verrait-on les commissions administratives, qui s'appelleraient désormais les conseils départementaux, retrouver un fonctionnement normal, qui est de contrôler le budget départemental, de délibérer sur les affaires locales et d'assister les préfets par une collaboration effective.

Les maires du Nord et du Pas-de-Calais entretiennent aussi le chef du gouvernement de la grave question du ravitaillement et des sentiments qu'éprouvent les populations du Nord sous les attaques incessantes de l'aviation britannique.

Au sujet des indemnités de bombardement, ils ont fait part à M. Laval des inégalités choquantes qui existent pour les municipalités, aussi bien en ce qui concerne les modalités d'application que la répartition des charges correspondantes.

Les maires du Nord ont pu emporter la certitude que le gouvernement prendrait, à ce sujet, des mesures que souhaiterait le grand plan de la solidarité nationale.

L'AGRESSION BRITANNIQUE contre Madagascar

Nouvelles manifestations dans de nombreuses villes françaises

Vichy, 16 mai. — Le secrétaire d'Etat à l'information a annoncé vendredi que de nouvelles manifestations anglophobes ont eu lieu ces derniers jours dans de nombreuses villes de la région non occupée de la France, telles que Grenoble, Perpignan, Narbonne, Avignon et Nice.

La population de ces villes y a pris part en grand nombre. Ces manifestations sont, comme auparavant « une protestation symbolique contre l'attaque anglaise contre Madagascar ». Partout dans les cortèges, les manifestants portaient des calicots avec les inscriptions anglophobes. En plus, des cris hostiles furent lancés contre l'Angleterre et son premier ministre.

Y a-t-il des troupes américaines dans notre colonie ?

M. Roosevelt ne veut pas le dire

Washington, 16 mai. — Des journalistes américains ont demandé à M. Roosevelt s'il pouvait confirmer la nouvelle selon laquelle des troupes américaines auraient débarqué à Madagascar.

M. Roosevelt s'est contenté de dire : « Je ne puis vous répondre ».

L'exposition des œuvres du sculpteur allemand Arno Breker, à Paris

Paris, 16 mai. — L'exposition des œuvres du célèbre sculpteur allemand, le professeur Arno Breker, qui a été inaugurée vendredi à l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde, permet une vue d'ensemble impressionnante de l'œuvre monumentale d'un artiste allemand. Par son effet général, massif, elle montre le développement et la force de la création artistique dans le troisième Reich.

L'ouverture de l'exposition par le secrétaire d'état-adjoint, au chef du gouvernement français, M. Benoit-Méchin, fut un événement.

Le grand sculpteur français Maillol était venu des Pyrénées pour y assister.

Dans leurs allocutions, MM. Abel Bonnard, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, et Benoit-Méchin, firent ressortir l'œuvre d'Arno Breker, montrant qu'il avait ouvert une nouvelles voie à l'art. Le caractère héroïque, transcendant, stoïque de son œuvre, a puissamment contribué à l'évolution politique du troisième Reich. Elle a donné à cette évolution une expression plastique.

M Benoit-Méchin a rappelé que le professeur Breker a passé quelques années à Paris avant la guerre et que la technique de son art a subi, à l'époque, l'influence de Rodin et de Maillol. Son activité dépasse ainsi le cadre du Reich. Elle a travaillé à la réunion artistique et morale des peuples.

ROUBAIX

LUNDI 18 MAI :

Aujourd'hui: Ste Juliette ; **demain:** St Yves.

Soleil: lever 6 h. 06 ; coucher 21 h. 27.

Lune: 1er quartier le 23.

Sapeurs-pompiers: N° d'appel: 300.33.

Goutte de lait: distribution 11 à 12 h.

Pharmaciens de garde jusqu'au lundi à 9 h.: MM. Chavatte, 88, r. de France et Mory, 267, r. J.-Guesde.

AIDE

Des organismes privés ou officiels s'efforcent de venir en aide aux femmes de prisonniers. On ne fera jamais assez pour elles.

Nous savons que certains groupements de jeunes, s'efforcent, sans publicité, d'apporter un peu d'aide dans le foyer privé de son chef.

Ils « rapproprient » la maison, font les réparations courantes, tapissent, prennent même la bêche pour « retourner » le petit potager, etc.

C'est fort bien et cela devrait se faire sur une grande échelle.

Cette sollicitude agissante, les femmes de prisonniers devraient la sentir toujours auprès d'elle, elles y trouveraient grand réconfort en plus d'une aide matérielle appréciable. Le grand vide ne serait pas comblé pour autant, bien sûr, mais des présences amies effaceraient quand même ce douloureux vertige qui saisit les délaissées.

En ce qui concerne leur alimentation et celle de leur petite famille, des femmes de prisonniers nous écrivaient récemment et, à juste raison, pour réclamer une attribution de jardins à leur profit. Ces jardins seraient cultivés par des jeunes gens qui auraient assez de temps libre pour assurer ce soin. Au besoin même, elles en assureraient pécuniairement l'entretien puisqu'elles ne sauraient suffire à tous les travaux réclamés par le jardinage.

« Des jardins, des légumes » voilà ce qu'il faut, car dès maintenant il est logique de préparer le menu de demain.

L'BOURLEUX.

La distribution des primes aux ménages les mieux tenus a eu lieu dimanche matin

Le Bureau de bienfaisance est chargé, on le sait, de procéder chaque année à la répartition des legs provenant de plusieurs fondations, notamment les fondations Alfred Motte-Grimonpont, Théodore Lallemand, Julien Gadenne, du Comité des fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four, du Tir régional, des « Amis de l'Epeule », du Comité des fêtes franco-belges, etc...

Le docteur Delahousse, vice-président du Bureau de bienfaisance, ouvrant la cérémonie, félicita les bénéficiaires, tous choisis pour la bonne tenue de leurs foyers, et M. Yves Motte, parlant au nom des familles donatrices, lança un vibrant appel en faveur de la famille française.

M. Cordonnier, secrétaire du Bureau de bienfaisance, termina la cérémonie par la lecture de la liste des bénéficiaires, que voici :

Les primes aux ménages ouvriers bien tenus

Voici la liste des bénéficiaires :

Fondation Alferd Motte-Grimonpres, indemnité supplémentaire de 8.000 fr. des héritiers du légataire.

Une prime de 402 fr. à M. Marceau Dubuis (11 enfants).

Une prime de 360 fr. à M. Alfred Delannoy (9 enfants).

Neuf primes de 250 fr. chacune à M. Emile Gaetemynck (8 enfants) ; Mme Desmettre-Willekens (7 enf.) ; M. Jacques Uytterhaeger ; Mme Marthe Rosse-Vanreuet ; MM. Joseph Vancauwenberghe ; Jules Tonneau ; Victor Demeester ; Georges De Praetère ; Maurice Dizy.

Douze primes de 225 fr. chacune à MM. Victor Dupres (6 enf.) ; Lucien Lolivier ; Jean Devos ; Joseph Desbarbieux ; Emile Hautecœur ; Alfred Coulle ; Mme veuve Notte-Mille ; MM. Charles Vannieuwenhuysse ; Louis Mouchon ; Louis Brame ; Henri Rommel ; Narcisse Franchomme.

Vingt-neuf primes de 200 fr. chacune à MM. Fernand Impens (5 enfants) ; Daniel Delgueux ; Edouard Baudewyn ; Alphonse Roisner ; Léon Corteville ; Léon Crombes ; Edouard Charon ; Jean Guysens ; Jean-Baptiste Petyt ; Désiré Delbart ; Georges Lefebvre ; Georges Leplat ; Lucien Esquenet ; Achille Steenhorts ; Charles Van Wassenhove ; Charles Plouvier ; Pierr Coeuvre ; Mme Eugène Lévens ; Moïse Coupleux ; Georges Delepau ; Turenne Allart ; Emile Erbigo ; Mme veuve Duquennoy--Ronsain ; MM. Joseph Malengreaux ; Gustave Dhavelooze ; Jules Taghon ; André Willaey ; Robert Glime ; Henri Coupez.

Deux primes de 150 fr. chacune à M. Julien Debruyne et Mme Fremaux-Derwel.

Primes accordées par le Comité des fêtes franco-belge de 1923.

Une prime de 127 fr. à M. Joseph Tas.

Cinq primes de 100 fr. chacune, à Mme Juliette Verrier ; MM. Martin Van Veghel ; Donato Ramos ; Gustave Adam ; Silvère Mahieu.

Legs Julien Gadenne-Michollet, à une personne ayant recueilli un orphelin : une prime de 126 fr. à M. Augustin Catteau.

Prime de la société « Les Amis de l'Epeule » : une prime de 47 fr. à Mme veuve Laure Maasen-Lefebvre.

Don fait par « Le Tir régional » : une prime de 64 fr. à M. Louis Devalle.

Legs Théodore Lallemand et Julien Gadenne : une prime de 139 fr. à Mme veuve Maria Strossel-Spegel, dont le fils est prisonnier et qui soigne trois petits-enfants.

Sept primes de 100 fr. chacune à MM. Ernestus Gevaert ; Maurice Defoor ; Edouard Deka ; Robert Deldalle ; Alfrer Vanhoorde ; Fernand Simoens ; Marcel Rogé.

Primes du « Comité des fêtes des quartiers de la Fosse-aux-Chênes, du Cul-de-Four et de la Basse-Masure ».

Une prime de 105 fr. à Mme veuve Marie Lemonnier-Barperay.

Sept primes de 100 fr. chacune à MM. Joseph Lejeune ; Camille Tack ; Henri Grouin ; Joseph Vendermeersch ; Maurice Depoers ; Dauwe-Pieter ; Oscar Verspeelt.

Primes accordées par le bureau de bienfaisance.

Seize primes de 150 fr. chacune, à Mme veuve Angéline Coupleux-Mauffroy ; MM. Emile Catoire ; Joseph Holvoet ; Mme veuve Denaux-Demeulenaere ; Mme veuve Rosez-Delannoy ; M. Gilbert Carette ; Mme veuve François Lecomte ; Mme Beulens-Derkinderen ; M. Maurice Bausière ; Mme veuve Germaine Lavie-Lencios ; MM. Georges Pennequin ; Joseph Dehaene; Noël Delle ; Georges Betourne ; Mme Denise Vreulx-Cornille ; Mme veuve Fernande Deveider-Millot.

Vingt-deux primes de 125 fr. chacune à MM. Georges Cnudde, Raymond Arlon ; Alfred Mimens ; Amédée Questier ; Edouard Potteau ; Julien Détre ; Robert Vermeesch ; Eugène Sampe ; Marcel Renaud ; Pierre De Masure ; Marcel Huyghe ; Georges Lejeune ; Julien Coussement ; Georges Delaby ; Georges Cailleux ; Pierre Duburquoit ; Raymond Roux ; Florimond Debaisieux ; Achille Leclercq ; Laurent Meirhaeghe ; André Taboulet et Adrien Obert.

Soixante-treize primes de 100 fr. à MM. Lucien Devlieger ; Pierre Liévens ; Louis Béague ; Léon Dumortier ; Lucien Josien ; Jean Hanno ; Albert Deronne ; François Dendooven; Raymond Lorlot ; Lucien Fournie ; Alexandre Loge ; Emile Descamps ; Raymond Van Steenlandt ; Edouard Beaussart ; Marcel Dhainaut ; Pierre Bruggeman ; Georges Defoor; Edouard Devrain ; Jérémie Martin ; Pierre Dupont ; Georges Tange ; Ernest Decruyenaere ; Mme Barbier, née Anteux ; Mme Lucienne Leobème ; Mme veuve Herbin-Puraye ; MM. Paul Seys ; Louis Vanhelstraeten ; Mme Elise Lefebvre ; MM. Maurice Dorchi ; Henri Lefébure ; Paul Mélard ; Henri Fauvarque ; Mme veuve Jonville-Dedecker ; Mme Léa Flévet ; MM. René Dereumaux ; Neuter Pouraye ; Emile Dancois ; Mme veuve Marie Lécurer-Betourne ; MM. Georges Leplat ; Maurice Pierson ; Mme veuve Gabrielle Stripe-Knockaert ; MM. Léandre Gevaert ; Maurice Bouten ; Alexandre Gobert ; Mme Descampe-Debonchère ; Mme Vandeleen-Verdonck ; M. Victor Deprost ; Mme veuve De Langhe-Hennebicq ; MM. Emile Plouvier, Louis Bonnet ; Mme Sophie Defrennes ; MM. Albert Erbigo ; Firmin Duponcheel ; Mme veuve Blanche Plouvier-Petit ; MM. Théophile Leconte ; Henri Planckaert ; Roger Claeys ; Mme veuve Decalf-Vandemeulebroucke ; MM. Robert Carnotel ; Jean Vanelslande ; Mme veuve Laure Maasen-Lefebvre.

Don fait par « Le Tir régional » : une prime de 64 fr. à M. Louis Devalle.

Legs Théodore Lallemand et Julien Gadenne : une prime de 139 fr. à Mme veuve Maria Strossel-Spegel, dont le fils est prisonnier et qui soigne trois petits-enfants.

Sept primes de 100 fr. chacune à MM. Ernestus Gevaert ; Maurice Defoor ; Edouard Deka ; Robert Deldalle ; Alfrer Vanhoorde ; Fernand Simoens ; Marcel Rogé.

Primes du « Comité des fêtes des quartiers de la Fosse-aux-Chênes, du Cul-de-Four et de la Basse-Masure ».

Une prime de 105 fr. à Mme veuve Marie Lemonnier-Barperay.

Sept primes de 100 fr. chacune à MM. Joseph Lejeune ; Camille Tack ; Henri Grouin ; Joseph Vendermeersch ; Maurice Depoers ; Dauwe-Pieter ; Oscar Verspeelt.

Primes accordées par le bureau de bienfaisance.

Seize primes de 150 fr. chacune, à Mme veuve Angéline Coupleux-Mauffroy ; MM. Emile Catoire ; Joseph Holvoet ; Mme veuve Denaux-Demeulenaere ; Mme veuve Rosez-Delannoy ; M. Gilbert Carette ; Mme veuve François Lecomte ; Mme Beulens-Derkinderen ; M. Maurice Bausière ; Mme veuve Germaine Lavie-Lencios ; MM. Georges Pennequin ; Joseph Dehaene; Noël Delle ; Georges Betourne ; Mme Denise Vreulx-Cornille ; Mme veuve Fernande Deveider-Millot.

Vingt-deux primes de 125 fr. chacune à MM. Georges Cnudde, Raymond Arlon ; Alfred Mimens ; Amédée Questier ; Edouard Potteau ; Julien Détre ; Robert Vermeesch ; Eugène Sampe ; Marcel Renaud ; Pierre De Masure ; Marcel Huyghe ; Georges Lejeune ; Julien Coussement ; Georges Delaby ; Georges Cailleux ; Pierre Duburquoit ; Raymond Roux ; Florimond Debaisieux ; Achille Leclercq ; Laurent Meirhaeghe ; André Taboulet et Adrien Obert.

Soixante-treize primes de 100 fr. à MM. Lucien Devlieger ; Pierre Liévens ; Louis Béague ; Léon Dumortier ; Lucien Josien ; Jean Hanno ; Albert Deronne ; François Dendooven; Raymond Lorlot ; Lucien Fournie ; Alexandre Loge ; Emile Descamps ; Raymond Van Steenlandt ; Edouard Beaussart ; Marcel Dhainaut ; Pierre Bruggeman ; Georges Defoor; Edouard Devrain ; Jérémie Martin ; Pierre Dupont ; Georges Tange ; Ernest Decruyenaere ; Mme Barbier, née Anteux ; Mme Lucienne Leobème ; Mme veuve Herbin-Puraye ; MM. Paul Seys ; Louis Vanhelstraeten ; Mme Elise Lefebvre ; MM. Maurice Dorchi ; Henri Lefébure ; Paul Mélard ; Henri Fauvarque ; Mme veuve Jonville-Dedecker ; Mme Léa Flévet ; MM. René Dereumaux ; Neuter Pouraye ; Emile Dancois ; Mme veuve Marie Lécurer-Betourne ; MM. Georges Leplat ; Maurice Pierson ; Mme veuve Gabrielle Stripe-Knockaert ; MM. Léandre Gevaert ; Maurice Bouten ; Alexandre Gobert ; Mme Descampe-Debonchère ; Mme Vandeleen-Verdonck ; M. Victor Deprost ; Mme veuve De Langhe-Hennebicq ; MM. Emile Plouvier, Louis Bonnet ; Mme Sophie Defrennes ; MM. Albert Erbigo ; Firmin Duponcheel ; Mme veuve Blanche Plouvier-Petit ; MM. Théophile Leconte ; Henri Planckaert ; Roger Claeys ; Mme veuve Decalf-Vandemeulebroucke ; MM. Robert Carnotel ; Jean Vanelslande ;

CHRONIQUE RÉGIONALE

Communiqués de la Préfecture

Le rationnement du chocolat

Il a été signalé que certains commerçants détaillants, ayant la vente du chocolat dans leur activité, honorent par anticipation les tickets de rationnement de cette denrée, s'écartant en cela des indications mentionnées sur le tableau de répartition des denrées alimentaires publié chaque mois par le C.A.R.D.A.

Des sanctions vont être prises contre les commerçants qui ne se conformeront pas aux prescriptions diffusées à ce sujet.

Afin que nul ne l'ignore, le tableau ci-après précise le mois qui concerne chaque ticket des cartes de rationnement de chocolat émises en 1942, concernant toutes les catégories de bénéficiaires :

1o. — Cartes émises en janvier 1942 : a) carte blanche rayée vert (enfants de 3 à 6 ans, vieillards de plus de 70 ans) ; b) carte blanche rayée rose (enfants de 6 à 20 ans). Ticket « C 1 » ration de février ; ticket « C 2 », ration de mars ; ticket « C 3 », ration d'avril.

2o — Cartes émises en avril 1942 : a) carte bleue (enfants de 3 à 6 ans et vieillards de plus de 70 ans) ; b) carte marron (enfants de 6 à 20 ans). Ticket « C 1 », ration de mai ; ticket « C 2 », ration de juin ; ticket « C 3 », ration de juillet.

En outre, il est rappelé aux commerçants que le ramassage des tickets par anticipation ainsi que la détention de cartes de rationnement sont formellement interdite et sanctionnés par les prescriptions de la réglementation en vigueur.

Répartition de maïs plant

Une répartition de maïs plant est prévue mais le tonnage mis à la disposition de la région du Nord est très faible et ne permettra vraisemblablement de ne satisfaire les demandes que dans une proportion qui n'atteindra pas 10 % des tonnages antérieurement traités.

Les agriculteurs doivent s'adresser à leur fournisseur habituel, qui leur donnera toutes indications utiles.

Le crime des dunes d'Ostende sera évoqué le 8 juin et les jours suivants devant la Cour d'appel de Bruxelles

Bruxelles, 17 mai. — Nous avions relaté dernièrement que la Cour de cassation s'était prononcée dans l'affaire de revision du procès d'Octave Wyffels, et que la requête de ce dernier avait été renvoyée devant la Cour d'appel.

C'est au cours des audiences du 8 juin et jours suivants que la première chambre de la Cour d'appel de Bruxelles, appréciant l'importance des « faits nouveaux » que celui qui fut appelé l'auteur du « crime des dunes d'Ostende » a réunis pour attaquer le jugement prononcé contre lui par la Cour d'assises de Bruges, décidera de la validité de la requête